



Une sci peut elle racheter parts d'une sarl

Par **question**, le **26/02/2011** à **17:17**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si une société civile immobilière peut racheter des parts d'une SARL ?

Merci par avance pour votre aide

Cordialement,

Par **edith1034**, le **27/02/2011** à **08:49**

A La seule condition que l'objet de la SCI soit compatible avec l'objet de la SARL

pour tout savoir sur la SCI

<http://www.fbls.net/SCIINFO.htm>

pour tout savoir sur la SARL

<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>

Par **question**, le **28/02/2011** à **17:38**

Bonjour,

Je vous remercie tout d'abord de votre réponse.

Je me suis trompée, je voulais dire qu'une SARL rachète les parts d'une SCI.
Par contre, on m'a informée que si je faisais ça, la SARL deviendrait propriétaire des parts de la SCI, et que ce montage serait une erreur.
Cordialement,

Par **edith1034**, le **28/02/2011** à **18:03**

bonjour,

une erreur je ne sais pas..... il faut voir votre situation

SI LA SARL exploite un fonds de commerce
sis dans les murs qui appartiennent à la SCI oui c'est une erreur

Si la SARL a le même objet que la SCI elle peut devenir associé